

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donnée par le soussigné, que :

### MODIFICATION DE LA DATE - SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARS 2025

42-02-25

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire du conseil municipal prévue pour le lundi 3 mars 2025 à 19h00 est reportée au lundi 10 mars 2025 à 19h00.

QU'un avis public de la modification soit publié par le directeur général et greffier-trésorier par intérim, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Saint-Jacques de Leeds, ce 5<sup>e</sup> jour de février 2025.

Anthony Cyr  
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Anthony Cyr, directeur général et greffier-trésorier par intérim de La municipalité de Saint-Jacques de Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal entre 13h et 16h ce 5<sup>e</sup> jour de février 2025.

Anthony Cyr  
Directeur général et greffier-trésorier par intérim